

# La trésorerie guettée par un nouveau chamboule-tout six mois après son arrivée

Le président du Béarn des gaves et maire de Sauveterre Jean Labour a exprimé sa colère contre le projet de réorganisation du réseau des finances publiques vendredi soir devant les élus communautaires. Une colère exacerbée par le fait que sa commune a investi pour permettre son emménagement.

A peine aménagée au goût de ses nouveaux locataires, la trésorerie du Béarn des gaves installée dans la rue du Temple à Sauveterre est déjà partie pour participer au prochain chamboule-tout sur la carte des services publics. Devant le conseil communautaire du Béarn des gaves réuni vendredi soir, le président Jean Labour s'est en effet élevé contre le projet présenté début juin par la Direction départementale des Finances publiques (DDFIP) au président de l'association des maires du 64. Une « hypothèse d'organisation » selon les documents adressés aux élus, mitonnée suite aux annonces effectuées par le Président de la République à l'issue du Grand débat.

## Réforme à l'horizon 2022

« Cela fait six mois qu'ils y sont... Et maintenant, ils nous disent qu'ils vont partir en 2022 », s'est ainsi agacé le maire de Sauveterre, d'autant plus remonté que sa commune y a mis de sa poche pour offrir un logis cosy aux fonctionnaires. « Cette trésorerie, nous ne l'avons jamais demandée à Sauveterre : c'était une demande de la DDFIP, pour être plus au centre du territoire. Nous avons mis 170 000€ pour les accueillir. Des demandes, ils en avaient ! Inutile de dire que cela m'énerve : on va se retrouver avec un bâtiment vide ! », a-t-il continué.

Dans le courrier adressé aux



La trésorerie du Béarn des gaves devrait être transformée en accueil de proximité selon le préprojet bâti par la direction des finances publiques. DAR

élus par la directrice départementale Marie-José Guichandut, agréement d'une missive du ministre des Comptes publics Gérard Darmanin, il n'est pourtant de prime abord pas question de fermeture. Mais plutôt de renforcement du maillage. De 29 communes dotées dans le département d'une antenne des Finances publiques, ce chiffre passerait ainsi à 34. La

nature des services hébergés serait en revanche revue. De trésorerie, Sauveterre deviendrait ainsi un « accueil de proximité », avec présence de « conseillers des collectivités locales ». Sans plus de précisions sur ce que recouvrent exactement lesdits services. « Ils vont recevoir uniquement sur rendez-vous », prophétise Jean Labour.

Les contours de cette réforme devraient cependant se préciser dans les prochains mois. Selon le courrier de la directrice départementale, le courrier ministériel « marque le point de départ d'une concertation de quatre mois », avec plusieurs réunions à la clé. D'ici octobre, la dame risque donc d'entendre parler de Sauveterre.

ARNAUD ROSSIGNON || orthez-pp@pyrenees.com